



La lettre de FRANCINOV

EDITO

Cette fois Francinov a vingt ans. La décision de créer l'association a été prise au début de l'été 1986 et la première réunion de présentation de projets en septembre de la même année. Le dixième anniversaire avait été célébré à La Celle Saint Cloud et nous avait fait apprécier la musique de chambre avec l'Ensemble Instrumentale de France.

Le vingtième anniversaire se tiendra le jeudi 30 novembre 2006 dans le cadre du Château de Versailles. Pouvait-on imaginer cadre plus prestigieux ? En partenariat avec la SERI (Société d'Encouragement de la Recherche et de l'Invention) - qui fête cette année ses cinquante ans - des innovateurs et des chercheurs seront honorés et se verront remettre la médaille d'encouragement de la recherche et de l'invention. Cette cérémonie sera suivie d'un cocktail.

La manifestation se poursuivra à l'Opéra du Château par un concert donné par le Centre de Musique Baroque de Versailles. Il proposera des œuvres de Jean-Christien Bach, François-Joseph Gossec, Christoph Willibald Gluck et Antonio Sacchini. Les informations sur cette soirée et sur la réservation des places sont sur le site de Francinov.

Une telle réalisation n'est possible qu'avec le soutien d'entreprises privées et collectivités publiques qui aident à son financement. Francinov ne souhaite aucun de ces financements pour elle-même. Ils iront en totalité au Centre de Musique Baroque sous la forme de mécénat. Au nom de tous, je les remercie de leur soutien.

Jean-François Lemette
Président de Francinov

30 NOVEMBRE 2006 : LES 20 ANS !



*N'attendez plus pour réserver vos places pour cette soirée exceptionnelle :
jeudi 30 novembre, 17h30, Opéra
Royal du Château de Versailles.*

Coupon de réservation à télécharger sur notre site Internet <http://www.francinov.net>

LES PROJETS DES MOIS DERNIERS

Réunion du 28 juin 2006 à Rueil Malmaison (site de Schneider Electric)

■ 1. Système d'affichage autonome

Monsieur Richard NAAS, Inventeur

Un nouveau système d'affichage, qui ne nécessite sur site, aucune intervention humaine. Le projet avance, pourrait se concrétiser bientôt grâce à des partenaires encore officieux... Aussi nous n'en dirons pas plus dans ces colonnes...

■ 2. Les divers types d'implant dentaire (titane, zirconie)

Messieurs PELTIER, de la société PELTIER SYSTEME

Nous voici, une fois n'est pas coutume en ces lieux, entre les mains de 2 spécialistes des dents, pire, des implants dentaires. L'enthousiasme et la passion du métier de Monsieur PELTIER-Père parviendra quand même assez vite, à nous faire desserrer les dents... Notre orateur nous expose alors une vingtaine d'années d'évolution en matière d'implantologie dentaire. Si le titane était largement majoritaire dans les années 60, la céramique zirconie l'a supplanté dès 1985. Un brevet en 1989 : implant dans l'os, avec vis, et faux-moignon qui se visse sur l'implant avec l'angle souhaité. C'est parfait mais pose un problème avec les molaires : la vis à tendance à casser. Il faut donc trouver autre chose : un système anti-rotation, anti-basculement, sans vis, avec 36 "dents" en titane. Il ne casse jamais. Puis un dernier brevet, l'an dernier : l'implant taraudé vissé. L'implant du 3ème millénaire ? Une chose est sûre : Les inventeurs souhaitent trouver des aides financières pour continuer à payer les brevets.

■ 3. Chargeur universel de batterie

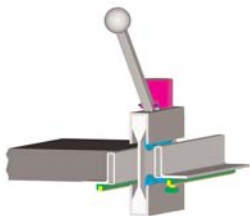
Monsieur Fabrice BARTHELEMY, Inventeur, Société Jade Technologie

Qui a passé de longues minutes à rechercher désespérément le chargeur de son téléphone portable, en mettant la main tour à tour sur celui de son PDA, de son ordinateur portable, de... ? Chacun d'entre nous ! Et c'est très très agaçant. Voilà pourquoi l'invention de Monsieur BARTHELEMY a tout pour séduire. Il s'agit d'un chargeur de batterie universel, sur lequel peut s'adapter l'ensemble de nos appareils mobiles, quel que soit leur marque et leur modèle, ainsi que les appareils de la maison tels que le téléphone. Son poids est réduit, pensé pour les voyageurs et il permet de remplacer facilement un transformateur défectueux. Le projet a reçu une subvention ANVAR en 2001. Depuis, le brevet a été étendu aux USA, en Europe, en Chine. La société Jade Technologie, qui est également une société de services, a été créée en octobre 2003 ; elle commercialisera le produit via un réseau de grossistes et de distributeurs. Son objectif aujourd'hui est d'exploiter pleinement toutes les possibilités de ses brevets (sac solaire permettant de charger un téléphone, un ordinateur portable etc.) d'exploiter pleinement également ses bases de données sur les caractéristiques des différents appareils numériques, de développer ses ventes à l'international. La société recherche tout contrat commercial qui lui permettrait d'augmenter rapidement son chiffre d'affaire, afin d'avoir les moyens de poursuivre plus vite, l'ensemble des développements produits envisagés.

■ 4. Dispositif de guidage et d'alimentation encastré au sol pour véhicule électrique sur pneus

Monsieur Hubert LARIDANT, Inventeur

L'inventeur a constaté que les systèmes existants d'alimentation de véhicules tels que les tramways, étaient loin d'être sans faille. Pollution, poussières, pluie, provoquent régulièrement de petits incidents sur les rails... Les systèmes de type "plaque à induction" ne seraient guère plus probants... Il est vrai que la question n'est pas simple. Le courant électrique doit alimenter sans faille les véhicules, mais les rails courant dans les rues tout comme nos chers bambins, une sécurité absolue doit être garantie. C'est donc un vrai défi que s'est lancé Monsieur LARIDANT : faire mieux ! En pensant à tout, même aux talons hauts de ces dames, qui pourraient avoir envie de se coincer dans l'ouverture du caniveau. Bref, c'est un peu compliqué mais voici le résultat :



Un bâti, des collecteurs sur ce bâti, des traverses les plus étroites possibles, plus des galets à boudin central qui servent de guide pour le cadre. Le petit chariot qui alimente le véhicule doit être tracté par celui-ci. Il est donc muni d'une boule et d'un "mesureur d'angle" : angle mesuré PID (proportional integral derivate) direction. Les aiguillages seront très simples et l'on pourra déplacer le véhicule orthogonalement grâce à un plateau tournant.

Reste à concrétiser tout ceci. L'inventeur recherche des partenaires.

■ 5. "Fold-o-cat" : catamaran pliable, au gabarit routier

Monsieur Bernard CIEUTAT, Inventeur

Le pari de Monsieur CIEUTAT : proposer aux amateurs de voile, un catamaran pour 4 personnes, confortable, de dimensions plus que correctes (7 mètres par 4) et pourtant très facile à transporter ! En effet, celui-ci peut tout simplement se replier, pour être tracté sur les routes, tel une caravane de 7 mètres (2,5 mètres de large) pesant 700 kg. Le principe est aussi simple que judicieux. Le repliement s'effectue à flot en quelques minutes, en gonflant un "sac" qui se trouve sous la coque : le bateau se plie alors en deux, en son milieu, selon l'axe longitudinal du catamaran. Il suffit alors de le tirer sur la plage ou la rampe du port, puisque les roues et le timon sont stockés à bord. Le mécanisme qui permet cette manoeuvre très simple est breveté ; sont déposés également le dessin particulier du bateau ainsi que son nom : Fold-o-cat. Enfin, si l'on doit faire de la route en tractant ce catamaran, mieux vaut glisser sous le bateau dès qu'il est replié, une remorque classique, avec roues homologuées pour la route ! "Mon bateau, je le range dans mon garage!" Voilà un bon slogan publicitaire. Reste pour Monsieur CIEUTAT à trouver des partenaires, des associés, capables de créer et diriger l'entreprise qui exploiterait cette invention.

AMV

■ 6. Hélice à la troisième dimension

Monsieur Pierre CARROUSET, Inventeur

La réalisation de ce nouveau principe d'hélice creuse, encore pratiquement inconnu à ce jour, a été retardé par les grandes difficultés rencontrées pour la fabrication de ses formes très complexes. Les applications sont très nombreuses et concernent tous les domaines où les fluides sont utilisés. Que ce soit pour leurs transports ou pour l'énergie et les forces qu'elles sont susceptibles de générer. Il est nécessaire de fabriquer un certain nombre de prototypes différents qui doivent être testés et optimisés, avant de passer à une construction industrielle. L'inventeur a suivi au fur et à mesure durant plusieurs décennies, l'évolution des techniques de fabrication disponibles. Il existe seulement depuis les toutes dernières années, les machines et les produits qui permettent de réaliser, très rapidement, des prototypes qui sont directement utilisables pour faire des tests. Ces machines sont d'ailleurs limitées mais évoluent tous les jours. Aujourd'hui des outils informatiques spécifiques très performants permettent la configuration quasi instantanée des produits. La protection industrielle existante par brevet est en cours d'extension et tente de protéger les nouvelles connaissances. La clientèle industrielle internationale concernée peut être démarchée à 2 principaux niveaux : soit par la vente de brevets et de savoir-faire, réservé pour un domaine précis où il n'est pas possible de pénétrer et un secteur géographique déterminé, générant cash immédiat et royalties ; soit par la construction par l'inventeur de nouveaux produits novateurs découlant de ce nouveau principe d'écoulement des fluides et de ses nouvelles applications. L'inventeur explore différentes possibilités : création d'une S.A.S. avec quelques partenaires industriels ou bien partenariat avec une société existante qui cherche un second souffle. L'inventeur est à l'écoute de toute proposition !

Pierre CARROUSET

ERRATUM

Une perle s'est glissée dans notre lettre N°15 du mois de mai dernier.

Monsieur Jean-Louis LE MOULAC était venu nous présenter son invention : un système permettant de sécuriser immédiatement une écriture, invention que nous avions présentée sous le nom de "SECURIDOC".

Monsieur Frédéric JOLY, nous informe que "SECURIDOC" est une marque déposée par Monsieur Alain CHEREAU, pour l'invention d'un papier contenant un fil de sécurité, des filtres UV et des réactifs chimiques anti-contrefaçon.

Pour cette indélégance involontaire, nous présentons nos excuses à Monsieur Alain CHEREAU.

L'AGENDA

- ✓ Prochaines réunions Francinov : 27 septembre à Rueil Malmaison 25.10 ; 22.11 ; 30.11 : les 20 ans ! ; 20.12
- ✓ Galactica 2006 14-17 septembre 2006, Barcelone
- ✓ Salon des Inventions ... Foire de Marseille 22 sept. au 2 octobre 2006, Marseille
- ✓ Salon de l'invention et de l'Innovation 14-15 octobre 2006, Jonquières (84)
- ✓ Brussels Innova 2006 23-24 novembre 2006, Bruxelles

COTISATION

Une nouvelle saison commence pour FRANCINOVO ! Alors merci de penser à votre cotisation 2006-2007 !

Cotisation adhérent individuel : 80 Euros
Cotisation société : 310 Euros
Cotisation étudiants : 20 Euros
Chèque à l'ordre de FRANCINOVO, à envoyer à FRANCINOVO, 35 rue de la Paroisse B.P. 513 - 78005 Versailles Cedex

SITE WEB

Venez toujours plus nombreux visiter notre nouveau site Internet !
<http://www.francinov.net>

Ont participé à la rédaction de ce numéro : J.F. Lemette, AM. Vacher
Maquette : AM. Vacher - www.graphiplume.fr